

Une opération de dons de livres en Côte d'Ivoire : quels impacts pour la biodiversité ?

Communiqué
15 juin 2017



Nous apprenons dans la presse (voir articles publiés par Actualitté le [2 juin](#) et le [13 juin 2017](#)) que dans le cadre d'une convention signée en juin 2017 entre le ministère de la Culture de Côte d'Ivoire et le Syndicat national de l'Édition française (SNE) : « *les éditeurs français, via la société Electre, s'engagent à faire un don chaque année, de 5 000 livres de littérature générale, de jeunesse et de sciences humaines, destinés à enrichir et développer les fonds des bibliothèques nationales de Côte d'Ivoire. À travers ce texte, les parties partagent une volonté commune de développement de la Francophonie ainsi qu'une meilleure connaissance des livres de chaque pays* ».

Dans l'attente d'en savoir plus sur le contenu de cette convention, **nous partageons ici nos réflexions et préoccupations en tant que professionnels du livre attachés à promouvoir la biodiversité.**

Nous nous réjouissons de la mise en place de partenariats équilibrés et réciproques entre les éditeurs français et les éditeurs d'Afrique francophone. Cependant, nous tenons à rappeler les possibles répercussions des dons de livres sur la chaîne du livre d'un pays.

Nous invitons à se référer à plusieurs ressources et réflexions formulées par des professionnels du livre, des universitaires et des collectifs, recensées ici : <http://www.alliance-editeurs.org/-edition-dans-les-pays-en,166->

L'ensemble de ces témoignages, analyses et articles mettent en évidence certaines **questions, fondamentales à prendre en compte pour toute opération de dons de livres**, dont nous en rappelons les principales ici :

- **Prendre en compte les besoins des lecteurs** pour que les ouvrages envoyés soient en adéquation avec leurs attentes, leurs langues, leurs envies : types d'ouvrages répondant à des besoins spécifiques identifiés
- **Travailler main dans la main avec les professionnels locaux :**
 - Associer et travailler étroitement avec les bibliothécaires : les livres envoyés viennent-ils en complément de l'offre de la bibliothèque dans un souci de biodiversité ? Permettent-ils de constituer un nouveau rayon thématique ? Des animations sont-elles prévues pour que les lecteurs les découvrent ?
 - Associer les libraires et éditeurs locaux afin de respecter la chaîne du livre locale : comment faire en sorte que les dons ne viennent pas fragiliser et court-circuiter l'économie locale ?
- Prévoir, en complément des opérations de dons de livres, **des actions de soutien pérennes pour la filière locale.**

Nous sommes attachés à inscrire ces recommandations **en référence à la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO (2005)**.

Le développement du secteur culturel d'un pays – et en particulier celui du livre – est une des conditions d'émergence de la création ; garantit la vitalité d'un vivier de créateurs (auteurs, traducteurs, illustrateurs...) et de professionnels (bibliothécaires, éditeurs, libraires, diffuseurs...) ; génère un dynamisme économique. La Côte d'Ivoire en est une illustration exemplaire depuis plusieurs années. Il serait ainsi préoccupant que des opérations de dons viennent fragiliser l'écosystème local ; il serait regrettable que ces opérations ne prennent pas en compte le travail et les partenariats mis en place par les collectifs professionnels d'éditeurs et de libraires, au niveau national et international, depuis plusieurs années (coéditions francophones, travail sur les langues africaines, ateliers et formations...).

Nous rappelons par ailleurs qu'il existe d'autres manières de penser le don de livres :

- **S'appuyer sur un principe et des mécanismes de réciprocité** : en contrepartie de 5 000 livres donnés, un achat de livres ivoiriens pourrait être réalisé pour les bibliothèques françaises – afin justement de renforcer « *une meilleure connaissance des livres de chaque pays* » ;
- **Monétiser le don dans une logique de redistribution** : les 5 000 livres ne sont pas donnés mais vendus en France, et l'argent récolté est reversé à l'Association des éditeurs ivoiriens pour le prochain Salon International du livre d'Abidjan (cf. [bibliobraderies](#) organisées par Bibliothèques Sans Frontières) ;
- **Privilégier une logique de partenariats équilibrés entre professionnels** : l'argent prévu pour le transport des 5 000 livres de France vers la Côte d'Ivoire n'est pas utilisé pour une opération de dons mais pour des rencontres entre éditeurs ivoiriens et français dans l'optique de cessions de droits ; pour des rencontres entre libraires ivoiriens et français dans l'optique de partenariats...

Il s'agit ainsi de **trouver collectivement des systèmes de solidarité et de réciprocité**, en adéquation avec les réalités du terrain. Ce sont ces formes de coopération et de liens qui assurent sur le moyen terme **les bases de partenariats de confiance, la structuration pérenne et viable des marchés – garantissant également la conscientisation, l'éveil et l'émancipation des futures générations de lecteurs et citoyens.**



www.librairesfrancophones.org
[Facebook](#)
contact@librairesfrancophones.org



www.alliance-editeurs.org
[Facebook](#) / [Twitter](#)
equipe@alliance-editeurs.org